

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 32 (1960)

**Heft:** 4

**Vorwort:** Trois pièces ou deux pièces et cuisine?

**Autor:** Vouga, J.-P.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

Notre couverture : Habitations à loyers modérés Harbor Homes, Port Washington N. Y. (USA), William Lescaze, architecte (Cliché « Architecture, formes et fonctions ».)

**Edition** Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne

**LAUSANNE**  
Fr. Gilliard, architecte  
F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale  
E. Virieux, architecte cantonal

**GENÈVE**  
Dr A. Montandon  
E. Martin, architecte

**NEUCHÂTEL**  
F. Decker, architecte

**Comité de patronage** **FRIBOURG**  
R. Aeby, architecte

**Rédaction** Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, rue Saint-Pierre 1, Lausanne tél. (021) 22 50 38

**Comité de rédaction** Président : A. Maret  
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga

**Administration et publicité** Avenue de Tivoli 2, Lausanne  
Chèques postaux II. 66 22.  
Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :

- USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
- FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses
- SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
- SCH Société coopérative d'habitation, Genève
- SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
- SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève
- FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève

**Abonnements** Suisse : Fr. 7.20 par an. Etranger : Fr. 10.—. Prix du présent numéro : 80 ct. Chèques postaux II. 66 22

## Trois pièces ou deux pièces et cuisine ?

### Normalisation, terminologie et particularisme

A Genève, on le sait, la cuisine est une des pièces de l'appartement.

Cette particularité a été cause déjà de bien des malentendus ; elle a entraîné des complications innombrables chaque fois qu'il a fallu rédiger un texte s'appliquant à la fois à Genève et aux autres cantons. C'est ainsi que, dans les arrêtés fédéraux, on se voit obligé de parler de « chambres » pour mentionner ce qu'en bon français on nommerait précisément « pièces ».

Les définitions adoptées aux Nations Unies (à Genève, pourtant...) sont parfaitement claires et la cuisine n'y figure pas comme pièce...

Y a-t-il là une de ces particularités charmantes ou amusantes qui font le charme et la diversité de notre pays ? Qui oserait le soutenir ? Alors ? Messieurs les régisseurs genevois, qu'attendez-vous ?

J.-P. V.

### Sommaire

Une décision longtemps attendue . . . . .	13
Villa à Tramelan . . . . .	14
Villa à Ecublens . . . . .	16
Pavillons de vacances à Leysin . . . . .	18
Villa à Morges . . . . .	20
A propos des grands ensembles . . . . .	22
L'habitation et ses incidences psychiques . . . . .	22
L'architecte créateur de grands ensembles . . . . .	26
Faute de moyens disponibles, la Suisse ne peut répondre favorablement aux demandes d'assistance technique . . . . .	28
Société coopérative de cautionnement hypothécaire . . . . .	31
Union suisse pour l'amélioration du logement . . . . .	35
Il ne suffit pas de construire pour résoudre le problème du logement. . . . .	36
Renseignements commerciaux . . . . .	39